

Année scolaire 2020-2021

À compter du 22 février 2021

OUVERTURE D'UN SERVICE DE GARDERIE DU MATIN
DANS CHAQUE GROUPE SCOLAIRE DE LA VILLE



→ PÉRIODE D'ACTIVITÉ

À partir du 22 février jusqu'au 2 juillet 2021

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20

Deux temps d'arrivée possible :

- de 7h30 à 7h35
- de 7h55 à 8h

→ PUBLIC CONCERNÉ

Tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Vénissieux, **dès 2 ans**, sous réserve de places disponibles.

→ DEUX TYPES D'INSCRIPTION SONT PROPOSÉS

- **UN ACCUEIL RÉGULIER** pour un ou plusieurs jours : ouvert aux enfants dont les deux parents (ou le parent en cas de famille monoparentale) sont (est) en situation d'emploi ou assimilé (formation, stage...).
- **UN ACCUEIL OCCASIONNEL** pour tous les autres enfants en cas de besoin de mode de garde ponctuel (rendez-vous administratifs ou médicaux, convocation judiciaire...).

→ PÉRIODE D'INSCRIPTION

- 1^{ère} session d'ouverture des inscriptions : **du 18 janvier au 5 février 2021** pour un démarrage de la garderie dès le retour des vacances de février
- puis réouverture des inscriptions **à compter du 22 février** et tout au long de l'année scolaire

→ CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

- L'enfant doit être **à jour de ses vaccins** obligatoires
- L'inscription n'est possible que si la famille **est à jour de ses factures** liées aux différentes activités enfance (restauration scolaire, périscolaire, centre de loisirs)
- L'enfant doit faire l'objet d'une **inscription administrative préalable** (à renouveler chaque année scolaire) - Voir les pièces à fournir ci-dessous

→ PIÈCES À FOURNIR POUR LES 2 TYPES D'INSCRIPTION (ACCUEIL RÉGULIER OU OCCASIONNEL)

- **la demande d'inscription** complétée et signée
- **un justificatif de domicile** de moins de 3 mois
(pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement à retirer auprès du service ou à télécharger sur le site de la ville + justificatif domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois + copie de la carte identité ou titre de séjour de l'hébergeant)
- **une notification de la Caisse des Allocations Familiales (CAF)** de moins de 3 mois faisant apparaître le Quotient Familial (QF) - ou le numéro d'allocataire CAF afin de consulter directement le site CAFPRO
- **la fiche de renseignement famille** ainsi que la fiche sanitaire et renseignements enfants complétées et signées (si pas déjà fournies pour l'année 2020-2021).
- **la copie du carnet de vaccinations** ou de la page «vaccination» du carnet de santé ou attestation de vaccination établie par un médecin (si pas déjà fournie pour l'année 2020-2021)

PIÈCE SUPPLÉMENTAIRE À FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION EN ACCUEIL RÉGULIER

Un justificatif de la situation d'emploi ou assimilée de chacun des parents (dernier bulletin de salaire, ou attestation employeur ou attestation de formation ou inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou déclaration de création d'auto-entreprise).

→ MODES D'INSCRIPTION

• EN LIGNE

Sur le portail famille en se connectant avec son identifiant famille et son mot de passe : <https://kiosque.venissieux.fr/>

• EN MAIRIE

- Hôtel de Ville (3^e étage) uniquement sur rendez-vous en se connectant sur le lien suivant <https://demarches.venissieux.fr/> Rubrique « Mes services en ligne » puis « Education Enfance »
- ou en appelant le 04 72 21 45 56

→ TARIFS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Tarifs journaliers	Quotient Familial ≤ 466	Quotient Familial < 467 et ≤ 1000	Quotient Familial > 1000
Accueil régulier Vénissian	0,30€	0,35€	0,40€
Accueil régulier Non Vénissian	0,60€	0,70€	0,80€
Accueil occasionnel Vénissian	0,60€	0,70€	0,80€
Accueil occasionnel Non Vénissian	1,20€	1,40€	1,60€

Facturation mensuelle – Envoi des factures par courriel ou par courrier autour du 10 du mois suivant la fréquentation – En cas de fréquentation de la restauration scolaire, la facture cumule les 2 prestations.

→ JOUR LIMITE DE RÉSERVATION OU D'ANNULATION

Pour l'ensemble des accueils (réguliers ou occasionnels)

JOUR DE FRÉQUENTATION	JOUR LIMITE DE RÉSERVATION OU D'ANNULATION La semaine précédente le :	
	Par téléphone ou en mairie	Par internet
Lundi	Mercredi	Mercredi
Mardi	Jeudi	Jeudi
Jeudi	Vendredi	Samedi
Vendredi	Vendredi	Dimanche

